

Swiss new deal - green economy

Notre plan de mesures pour des investissements durables

Adopté par la Présidence le 2 mars 2009

S'attaquer au défi climatique en investissant « vert »

Un des défis urgents auxquels la Suisse doit faire face est celui de la lutte contre le réchauffement climatique. L'objectif est de diminuer considérablement et globalement notre impact sur l'environnement et d'accroître notre indépendance énergétique. Ce défi demande du volontarisme de la part des citoyennes et citoyens, mais également de la part des décideurs politiques et économiques en Suisse et dans le reste du monde. Il s'agit d'un combat global où tous doivent s'engager de manière ambitieuse et déterminée.

Les conclusions du 4^{ème} rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sont unanimes :

1. Le changement climatique est « très vraisemblablement » d'origine humaine et ses conséquences pourraient être soudaines ou irréversibles. Tous les pays seront touchés par ce changement ;
2. 11 des 12 dernières années figurent au palmarès des 12 années les plus chaudes depuis 1850. L'augmentation de la température mondiale sera comprise entre + 1,1°C et + 6,4°C d'ici à 2100 par rapport à 1980-1999.

Le réchauffement climatique et la pénurie des ressources sont une bombe à retardement environnementale mais également économique. D'après les estimations du rapport Stern sur les aspects économiques du changement climatique, les coûts et les risques globaux du changement climatique seront équivalents à une perte d'au moins 5 % du PIB mondial chaque année. Même si ces prévisions restent des prévisions et non des faits tangibles, le fait est que le réchauffement climatique aura des conséquences économiques négatives.

La Suisse doit dès maintenant investir durablement dans les énergies renouvelables, dans les véhicules propres et innovants, dans la recherche et le développement. Ainsi, on dégage du pouvoir d'achat pour les familles et les ménages, on soutient l'emploi, on prépare les marchés de demain et offre un tremplin aux entreprises suisses tournées vers les technologies durables. La Suisse doit saisir cette chance de développer une société respectant l'environnement et de soutenir une économie de marché libérale et sociale. Notre pays doit devenir le leader en matière de développement durable.

Le bilan du PDC

La priorité du PDC: un avenir prospère et durable pour notre pays. L'économie et l'écologie sont conciliables et le PDC en est convaincu. La protection du climat est ancrée dans le programme du PDC suisse comme l'une des quatre priorités, avec la politique familiale, la sécurité sociale et l'emploi. Des objectifs concrets ont été adoptés. Les actes ont suivi les paroles. Le PDC s'est engagé pour :

- le transit de la route au rail dans le trafic marchandises et une poursuite renforcée de la politique de transfert décidé au Parlement en décembre 2008 ;
- une augmentation massive des moyens à disposition dans le budget 2009 pour l'assainissement des bâtiments, montant qui s'élève actuellement à 100 millions de francs ;
- un engagement pour une compensation totale des émissions de CO2 des centrales à gaz, soit 70% en Suisse et 30% à l'étranger ;
- la limitation des abus en matière de droits de recours des associations environnementales tout en maintenant ce droit nécessaire à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire;

- l'introduction de certificats énergétiques pour les bâtiments dans l'ensemble de la Suisse ;
- l'introduction progressive de la taxe CO2 sur les combustibles en janvier 2008 ;
- la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité qui apporte quelque 320 millions de francs par an pour la promotion des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité ;
- la révision sur la loi sur l'imposition des huiles minérales favorisant fiscalement les carburants verts ;
- l'adoption du programme ZEB avec des investissements d'un montant de 5,4 milliards de francs pour les transports publics dans l'ensemble de la Suisse.

Les objectifs du PDC

Nos objectifs chiffrés sont de réduire d'au moins 20% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, voire davantage si l'Union européenne le décide, comme nous l'avons proposé en septembre 2007 avec un contre-projet réaliste à l'initiative sur le climat. Nous avons l'ambition d'augmenter de 10% d'ici 2020 la part de la production électrique provenant d'énergies renouvelables (solaire, biomasse, éolien, géothermie etc.). Les bâtiments et les transports représentant les domaines avec les plus grands potentiels d'économie d'énergie, c'est à notre avis là qu'il faut mettre l'accent. Les moyens pour y parvenir sont divers : taxes incitatives, interdictions, normes, investissements de l'Etat et de l'économie, coopération européenne et internationale.

La Conférence de l'ONU sur le climat de décembre 2009 à Copenhague qui déterminera un nouveau régime climatique mondial approche; la Suisse doit tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le Protocole de Kyoto et être dans les meilleures dispositions possibles pour affronter les objectifs post 2012. La solution : investir durablement !

Aujourd'hui, le fait est que ce sont d'autres pays européens qui sont leaders :

- l'Allemagne est le deuxième producteur d'énergie solaire du monde ;
- le Danemark est le leader de l'énergie éolienne.

La Suisse a pris du retard dans le domaine de l'innovation et des énergies renouvelables. Par le passé, nous étions en tête, maintenant, nous voulons retrouver cette place. Le temps est venu de passer à l'action. Dans 10 ans, la Suisse doit être le numéro 1 de la durabilité en Europe. Un pays qui dispose de technologies propres, innovantes, un pays d'énergies renouvelables, le pays le plus souverain possible en matière énergétique, avec le moins d'énergies fossiles. La Suisse devra être le pays qui utilise le mieux l'énergie et qui fait la chasse au gaspillage.

Il est désormais temps de lancer un programme d'investissements verts et durables, favorable à l'économie, aux citoyens et à notre pays. La Suisse en a les moyens et la volonté. Le PDC aussi et il s'engage pour un Pacte suisse pour une économie durable.

Notre plan de mesures pour des investissements durables

Agir globalement

1. Nous demandons un engagement international en faveur d'objectifs climatiques précis et communs à partir de 2012. La prochaine Conférence de l'ONU sur le climat de Copenhague porte sur l'adoption d'un nouvel accord qui remplacera le Protocole de Kyoto après 2012. Nous voulons que tout Etat qui ne signerait pas le futur protocole sur le réchauffement climatique se voie infliger des sanctions. Le défi est global, l'ensemble des acteurs doivent y contribuer.
2. La Suisse doit s'engager au niveau international pour une taxe sur le kérosène et pour une harmonisation des mesures de protection environnementale dans le transport aérien. Une réunion internationale à ce sujet doit se tenir en Suisse en 2009. Actuellement, il n'existe aucune taxe sur le carburant au niveau international. Une telle taxe pourrait contribuer d'une part à avoir des avions moins gourmands en kérosène, d'autre part à faire avancer des projets de développement durable.
3. Nous demandons que la Suisse participe au système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (Emission Trading Scheme). Il y a une année, la Suisse a mis en service son propre système d'échange de quotas d'émissions. L'accès mutuel au marché des droits d'émission de gaz à effet de serre permettrait d'avoir un prix unique du CO2 et de combattre ce problème globalement ; les entreprises suisses pourraient ainsi lutter à armes égales avec leurs concurrentes européennes. Le marché européen d'échange de quotas est devenu le premier marché mondial de droits d'émission et est reconnu comme un instrument clé de la coopération internationale contre le réchauffement climatique.
4. Nous demandons à la Suisse de s'investir au niveau international pour imposer la fixation de standards écologiques et sociaux dans la production de bioéthanol et ensuite de promouvoir sa production. Cette alternative renouvelable à l'essence doit être encouragée pour autant que sa production ne se fasse pas au détriment de la production alimentaire ou de la protection de la nature. La Suisse a montré l'exemple avec son ordonnance sur l'écobilan des carburants, ancrant la nécessité d'une preuve de bilan écologique global positif, comprenant autant le transport, le processus de production que la protection de la faune et de la flore.

Economie d'énergie & Energies renouvelables

5. La priorité numéro 1 doit être accordée à l'efficacité énergétique dans le domaine du bâtiment. Nous demandons à chaque canton d'appliquer les normes MINERGIE d'ici à 2010 pour les nouvelles constructions ou les rénovations totales. Un bâtiment neuf porteur de ce label consomme 4 à 5 fois moins d'énergie ! Avec les prix actuels de l'énergie, l'investissement est rentable.
6. Nous demandons que les frais de remplacement d'une installation de chauffage à mazout, à charbon ou à gaz (énergies fossiles) par un chauffage écologique (pompe-à-chaleur, bois, géothermie, solaire) puissent être intégralement déduits de la déclaration d'impôts. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: une pompe à chaleur permet de réduire de 80% les émissions de CO2 par rapport à un chauffage à mazout, un chauffage au gaz naturel de 25%.
7. Nous demandons à la Confédération et aux cantons d'encourager la réalisation des projets hydro-électriques (pompage-turbinage) et les mini-centrales hydrauliques pour accroître la production d'énergie de pointe et renforcer l'hydro-électricité en tant que première source d'énergie verte. L'énergie hydraulique a du potentiel qu'il faut utiliser.
8. Nous demandons aux cantons de mettre rapidement en œuvre les 100 millions adoptés par le Parlement en décembre 2008 et par le Conseil fédéral le 25 février dernier pour l'assainissement des bâtiments. Nous réaffirmons également notre engagement pour une

affectation partielle de la taxe CO₂ pour l'assainissement des bâtiments. Ce sont ainsi quelque 200 millions qui pourront être ainsi investis chaque année..

9. Nous ne voulons pas introduire des entraves techniques au commerce pour les appareils ménagers ou électriques, c'est pourquoi la Suisse doit suivre les exigences formulées par l'Union européenne en matière d'efficacité énergétique, notamment en matière de prescriptions minimales. Elle doit ainsi orienter sa stratégie sur la meilleure technologie disponible. Concrètement seuls les réfrigérateurs et congélateurs A+ ou les lave-vaisselle A ou meilleurs pourront être vendus à partir de 2010.
10. Le PDC veut que le système de rétribution à prix coûtant du courant injecté prévue dans la loi sur l'approvisionnement en électricité se poursuive. Il agit comme incitation pour les investissements dans les énergies renouvelables. Afin que ce système encourage véritablement les énergies renouvelables à moyen et long terme, il est nécessaire de continuer sur cette voie. Le PDC propose les mesures suivantes :
 1. augmenter le supplément de 0,45ct/kWh à 0,6ct/kWh, ce qui est dans la compétence du Conseil fédéral ;
 2. doubler le plafond des coûts pour l'énergie solaire (photovoltaïque) de 5 à 10% ;
 3. entamer une discussion sur l'augmentation progressive du supplément de 0,6ct/kWh à 1ct/kWh, sans conséquence sur les consommateurs finaux.

Transports

11. Nous demandons l'introduction d'une « prime de mise à la ferraille » visant à retirer de la circulation les voitures les plus polluantes. Le nombre de véhicules anciens (plus de 10 ans) a doublé en une décennie passant à 1,3 millions. La prime doit être versée pour la mise à la ferraille d'anciennes voitures polluantes.
12. Nous demandons que la Suisse investisse dès à présent dans le réseau d'alimentation pour les voitures électriques, c'est-à-dire des stations de recharge, disséminées principalement dans les agglomérations. Ces voitures propres peuvent et doivent devenir les voitures de demain, pour cela il faut que la Suisse ait les infrastructures nécessaires.
13. Nous sommes favorables à une fiscalité écologique des véhicules tant au niveau national que cantonal, c'est-à-dire à un système de pollueur-payeur (bonus-malus). Tous les cantons devraient introduire un tel système pour la taxe automobile cantonale afin de favoriser l'achat de voitures « propres ». La taxe d'importation au niveau national doit également suivre ce principe. De plus, une exonération fiscale des véhicules particulièrement respectueux de l'environnement est souhaitable.
14. Nous demandons au Département fédéral responsable de négocier une nouvelle convention d'objectifs avec auto-suisse prévoyant une valeur d'émissions moyenne de 120 g de CO₂/km d'ici 2012 pour les véhicules neufs, comme l'Union européenne. Il s'agit d'appliquer des sanctions si les buts intermédiaires n'étaient pas atteints. En effet, les objectifs intermédiaires de la première convention, passée en février 2002, ne furent jamais atteints. L'objectif de réduction était d'abaisser la consommation à 6,4 l aux 100 km d'ici 2008. En 2007, la consommation moyenne d'un véhicule neuf était encore de 7,43 l aux 100 km.
15. Nous demandons au CFF de créer de véritables tarifs « familles » afin d'inciter les familles à voyager en transports publics. La part du trafic de loisirs s'élève actuellement à 45% du trafic général, une grande partie se fait par la route. La position des transports publics doit être améliorée et cela grâce à de meilleures offres des transports publics, en premier lieu des CFF.

Investir durablement

16. Les caisses de pension de la Confédération et des cantons doivent investir vert et durable! Le principe de développement durable est ancré dans la Constitution fédérale et il s'agit pour le Confédération de montrer l'exemple dans la gestion des fonds.
17. Le PDC demande un renforcement de la recherche dans le domaine des technologies de l'environnement. En effet, entre 1993 et 2007, le montant public à disposition est passé de 220 à 156 millions de francs. Au moyen du programme conjoncturel, il s'agit de faire profiter ce domaine des montants supplémentaires à disposition et de maintenir cet effort au moment de l'allocation des moyens pour les crédits Formation, Recherche, Innovation (FRI) 2012-2015.
18. Le PDC demande à l'Office fédéral de l'environnement de négocier une convention d'objectifs en matière d'énergies renouvelables et de développement durable avec les principaux acteurs de l'économie, similaire à la convention entre auto-suisse et le DETEC. Cette convention doit se faire sur une base volontaire et aucune sanction n'est prévue. Il s'agit de créer des incitations pour que les entreprises mettent la durabilité et le respect de l'environnement au centre de leurs préoccupations.

Alléger le porte-monnaie des familles avec des gestes simples !

19. Nous demandons au DETEC de rendre les campagnes de SuisseEnergie sur l'efficacité énergétique plus visibles et plus incisives. Le programme SuisseEnergie va dans la bonne direction et doit être maintenu, sa mise en œuvre doit par contre être plus percutante afin de sensibiliser véritablement la population aux économies d'énergie et financières possibles. Cette campagne doit amener les citoyens à modifier durablement leurs habitudes.

Pour une famille de 4 personnes, quelques gestes permettent de faire des économies énergétiques et financières :

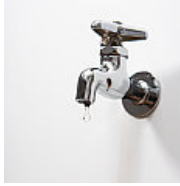
- en évitant de mettre en veille (stand-by) téléviseur, chaîne stéréo, magnétoscope, on peut réduire la consommation d'environ 400 kWh. Economie: 80 CHF par an ;



- l'utilisation de la marmite à vapeur à l'aide des plaques nécessite environ 50% moins d'énergie que celle au four. Cela permet d'économiser environ 150 kWh de courant par an. Economie: 30 CHF/ par an ;
- une température entre 5 et 7°C pour le réfrigérateur permet de réduire la dépense annuelle d'énergie d'environ 100 kWh. Economie: 20 CHF par an ;
- une température ambiante abaissée d'un degré permet de réduire la consommation de mazout d'environ 125 litres. Economie: 150 CHF par an ;
- en remplaçant les lampes à incandescence et halogènes par des lampes économiques, on peut diminuer de quelque 250 kWh la consommation d'électricité. Economie: 50 CHF par an ;
- en réduisant la température des pièces à 16°C - 18°C, on peu dépenser 100 litres de mazout en moins. Economie: 120 CHF par an ;



- l'installation des économiseurs aux robinets et au pommeau de douche permet de réduire la consommation d'environ 700 kWh (production d'eau chaude) et de 30'000 litres d'eau. Economie: 240 CHF par an ;



- en ne laissant pas couler l'eau en se lavant les dents et en se lavant les mains à l'eau froide, on peut économiser quelque 250 kWh de courant et à peu près 10'000 litres d'eau. Economie: 90 CHF par an ;
- faire fonctionner la machine à laver qu'une fois bien pleine et utiliser le programme à 60 plutôt qu'à 95°C, et à 40 plutôt qu'à 60°C, cela permet de réduire la consommation de courant de 200 kWh, celle de l'eau de 5'000 litres. Economie: 150 CHF par an ;
- en mettant le linge à sécher en plein air ou dans le local de séchage au lieu d'utiliser le sèche-linge, on peut économiser env. 400 kWh. Economie: 80 CHF par an.
- en utilisant le programme "économie" et en remplissant le lave-vaisselle, on peut réduire la consommation de courant d'environ 600 kWh et celle de l'eau d'environ 10'000 litres. Economie: 150 CHF par an.

